

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Heider 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

**BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2018**

**ACTIF**

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2018			31 mars 2017
		BRUT	AMORT / PROV	NET	NET
Immobilisations incorporelles	4	12	7	5	5
Immobilisations corporelles IFRS	5	3 747	-	3 747	4 383
Immobilisations financières	6	30	-	30	30
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>3 789</b>	<b>7</b>	<b>3 782</b>	<b>4 418</b>
Impôts différés actif	19	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>3 789</b>	<b>7</b>	<b>3 782</b>	<b>4 418</b>
Avances et acomptes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	7	322	268	54	55
Immobilisations destinées à être cédées	5	23	-	23	180
Autres créances	8	146	-	146	273
Placements Financiers	9	-	-	-	-
Disponibilités	9	1 251	-	1 251	787
Compte de régularisation actif	10	12	-	12	13
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>1 755</b>	<b>268</b>	<b>1 486</b>	<b>1 307</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 544</b>	<b>276</b>	<b>5 269</b>	<b>5 725</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

**BILAN CONSOLIDE AU 30 MARS 2018****PASSIF***(en milliers d'euros)*

	Note	31 mars 2018	31 mars 2017
Capital		4 584	4 584
Prime émission		0	0
Réserves consolidées		3 222	3 620
Résultat exercice consolidé		-559	-398
Actions propres détenues		-2 503	-2 503
<b>CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>	11	<b>4 744</b>	<b>5 303</b>
Provisions pour risques et charges	12.1	18	16
Provisions engagements retraite	12.2	0	7
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>18</b>	<b>23</b>
<b>IMPOTS DIFFERES PASSIFS</b>	19	<b>310</b>	<b>139</b>
<b>EMPRUNTS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>5 073</b>	<b>5 465</b>
Dettes d'exploitation		102	154
Dettes diverses		93	105
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	13	<b>196</b>	<b>260</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 269</b>	<b>5 725</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 MARS 2018**

*(en milliers d'euros)*

	Note	31 mars 2018	31 mars 2017
Chiffre d'affaires net		0	0
Régularisation Chiffres d'affaires		0	0
Production stockée		0	0
Reprise s/amortissements et provisions	16	9	147
Transferts de charges		0	0
Autres produits	15	13	13
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>22</b>	<b>161</b>
Achats consommés		3	7
Autres achats et charges externes		225	304
Impôts et taxes		130	125
Frais de personnel		493	370
Dotation aux amortissements		0	2
Dotation aux provisions		2	16
Autres charges		3	4
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>857</b>	<b>829</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>		<b>-835</b>	<b>-668</b>
Plus ou moins values de cession d'immobilisation	17.1	462	237
Dotation/reprise nette aux provisions pour risques et charges		0	0
Variation de valeur des immeubles de placement	5	-10	20
Produits non courants		0	0
Charges non courantes		12	24
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION NON COURANT</b>		<b>440</b>	<b>233</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>6</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>-389</b>	<b>-435</b>
Reprise de provision pour actif en cours de cession		0	0
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>-389</b>	<b>-435</b>
Impôts sur les bénéfices / Exit Taxe	19.1	0	0
Provision pour impôts différés (variation)	19.2	-169	37
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>-559</b>	<b>-398</b>
<b>RESULTAT REVENANT AUX ACTIONNAIRES EN EUROS PAR ACTION</b>			
- Résultat de base par action (part du groupe)		-3,50 €	-3,50 €
- Résultat dilué par action (part du groupe)		-3,50 €	-3,50 €
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-559</b>	<b>-398</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**  
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €  
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
 R.C.S. PARIS B 562 047 605  
 SIRET n°562 047 605 00349

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 MARS 2018**

*(en milliers d'euros)*

**Variation des capitaux propres au 31 mars 2017**

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2016	4 584	-	4 311	(690)	(2 503)	5 702
Affectation du résultat n-1			(690)	690		-
Autres						-
Résultat net de la période				(398)		(398)
<b>Capitaux propres au 31/03/2017</b>	<b>4 584</b>	<b>-</b>	<b>3 621</b>	<b>(398)</b>	<b>(2 503)</b>	<b>5 303</b>

**Variation des capitaux propres au 31 mars 2018**

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2017	4 584	-	3 621	(398)	(2 503)	5 303
Affectation du résultat n-1			(398)	398		-
Autres						-
Résultat net de la période				(559)		(559)
<b>Capitaux propres au 31/03/2018</b>	<b>4 584</b>	<b>-</b>	<b>3 223</b>	<b>(559)</b>	<b>(2 503)</b>	<b>4 744</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**  
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €  
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
 R.C.S. PARIS B 562 047 605  
 SIRET n°562 047 605 00349

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 MARS 2018**  
*(en milliers d'euros)*

<u>Flux de Trésorerie liés à l'activité</u>	31.03.2018	31.03.2017
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>(559)</b>	<b>(398)</b>
<b>Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie</b>	<b>(278)</b>	<b>(420)</b>
Variation des amortissements	-	3
Variation des provisions	2	(47)
Variation des provisions sur actif	-	(84)
Variation des impôts différés	172	(35)
Plus ou moins-values de cession	(462)	(237)
Variation de la valeur des immeubles de placement	10	(20)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(837)</b>	<b>(818)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>54</b>	<b>559</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>(783)</b>	<b>(259)</b>
<b>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité</b>		
Frais et Produits financiers	-	-
Dividendes reçues des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôts sur les sociétés hors impôts sur les plus value de cession	2	2
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(781)</b>	<b>(257)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-
Cession d'immobilisations	1 245	951
Cession des immobilisations financières	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 245</b>	<b>951</b>
Remboursement d'emprunts	-	-
Prêts et dépôts	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie par les Flux</b>	<b>464</b>	<b>694</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>787</b>	<b>93</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>1 251</b>	<b>787</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Heider 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2018****PREAMBULE**

Depuis l'exercice de 15 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2018 ont été très exceptionnellement arrêtés par le Directoire le 6 novembre 2018 et ont été examinés par le Conseil de surveillance le 17 décembre 2018.

**NOTE N° 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES****1.1 – PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes consolidés du groupe F.S.D.V. au 31 mars 2018 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Le groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

**1.1.1 – Méthodes d'évaluation des actifs corporels :**

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> adoption des normes IFRS, les terrains et constructions ont été évalués sur la base d'un rapport d'expertise établi par un cabinet de premier plan. Pour tenir compte de la situation spécifique de la plupart des biens – usines et terrains industriels situés dans des villes de taille moyenne, la pérennité n'était pas assurée – une décote substantielle a été appliquée aux valeurs figurant dans le rapport d'expertise.

Les autres actifs corporels n'ont pas fait l'objet de modification dans la méthode d'évaluation.

Depuis la cession de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, effective le 3 juillet 2009, la totalité des actifs immobiliers de la société sont considérés comme « Immeubles de Placement », et sont évalués selon le modèle de la juste valeur conformément à la possibilité offerte par l'IAS 40 au titre des normes IFRS.

### **1.1.2 – Provisions pour indemnités de départ en retraite :**

Les indemnités de départ en retraite (norme IAS 19 révisée) ont donné lieu jusqu'au 31 mars 2017 à la constitution d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette de ces prestations futures.

La seule personne concernée ayant fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2017, le montant existant a été réintégré dans les résultats de l'exercice.

## **1.2 - METHODES DE CONSOLIDATION**

### **1.2.1 - La consolidation a été effectuée sur la base des situations semestrielles arrêtées au 31 mars 2018.**

Les filiales du Groupe ont été consolidées en retenant la méthode de l'intégration globale, les sociétés étant sous contrôle exclusif de F.S.D.V.

Aucune différence de première consolidation n'apparaît au bilan consolidé, même sous forme résiduelle, les dates des prises de participation étant anciennes.

### **1.2.2 - Retraitement des comptes sociaux.**

- Des éliminations sont effectuées sur toutes les transactions intra-groupes, les mouvements internes étant annulés, ainsi que les dettes et créances réciproques.
- Les actions d'autocontrôle et les actions propres détenues sont valorisées à leur valeur historique d'acquisition (février 1978) et figurent en déduction des capitaux propres consolidés
- Impôts différés : la situation fiscale latente résulte :
  - des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents ;
  - des éliminations ou retraitements réalisés au cours des opérations de consolidation.

L'application des normes IFRS conduit à la constatation de plus-values latentes sur les biens immobiliers, ce qui entraîne la reconnaissance de passifs d'impôts différés.

L'incidence fiscale des reports déficitaires, compte tenu de l'absence probable de récupération de ces derniers sur les trois prochains exercices, n'est pas constatée en impôts différés actif.

**1.2.3 -** Les Lois de Finances n° 2011 – 1117 du 19 septembre 2011 et 2012 – 1509 du 29 décembre 2012 ont introduit des éléments nouveaux en matière d'Impôts Différés Passif, qui font l'objet d'un développement aux notes 1.8. et 19.2.

## **1.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Elles représentent la valeur des marques appartenant à la société.

## **1.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**1.4.1** - Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur juste valeur pour les biens immobiliers (norme IAS 40 – note 1.1.1), les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle elles se produisent ;
- à leur valeur d'acquisition pour les autres immobilisations corporelles.

**1.4.2** - Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'amortissement. Les amortissements des autres immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire, en fonction des durées de vie moyenne suivantes

Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Agencements et installations	10 ans

**1.4.3** - Les immobilisations dont la vente est considérée comme hautement probable à la clôture de l'exercice sont présentées en Actif courant sous une rubrique distincte intitulée « Immobilisations destinées à être cédées » - voir Note n° 1.9 de l'annexe.

## **1.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Elles sont constituées essentiellement de prêts et de dépôts et cautionnements.

Les prêts sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-remboursement.

## **1.6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES**

Ils sont valorisés à leur valeur nominale et sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur fait apparaître un risque de non-règlement.

## **1.7 - VALEURS MOBILIERES**

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché.

## **1.8 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET IMPÔTS DIFFERES**

**1.8.1** - L'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt dû par la société F.S.D.V., tête de groupe d'une intégration fiscale avec effet du 1<sup>er</sup> avril 2010. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée calculée selon la méthode du report variable, laquelle ne concerne que les décalages temporaires sur les retraitements de consolidation (voir Note n° 1.2.2).

### **1.8.2 - Impôts Différés Passif**

L'application de :

- L'article 2 de la loi de finances rectificative n° 2011-1117 du 19 septembre 2011 en plafonnant à 1.000.000 € plus une quote-part des déficits reportables et de,
- L'article 24 de la loi de finance de 2013 en abaissant à 50% le plafond d'imputation des déficits reportables au-delà de 1.000.000 €,



peuvent entraîner, en cas de réalisation de plus-values de cession significatives sur un exercice, le paiement d'un impôt sur les sociétés, nonobstant l'existence de déficits reportables. Cette réglementation fiscale particulière conduit dans l'hypothèse d'une éventuelle cession de certains biens immobiliers de F.S.D.V., à ne constater qu'une partie des Impôts Différés Passif pourrait ne pas être couverte immédiatement par le montant des Impôts Différés Actif sur Déficit reportables et en conséquence, par mesure de prudence, à ne reconnaître au passif que cette fraction d'impôt différé.

Ce point est détaillé en note 19.2.

## **1.9 – PRESENTATION AU BILAN DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES**

En cas d'existence à la clôture des comptes d'un compromis de vente ou de tout document équivalent et d'une certitude quant au financement par l'acquéreur, les immobilisations concernées sont transférées au poste « Immobilisations destinées à être cédées » pour leur prix de cession, les plus ou moins-values alors dégagées étant intégrées dans le résultat de la période.

## **1.10 – MODIFICATIONS APORTEES AUX METHODES COMPTABLES**

Aucun changement de comptable n'est intervenu au cours de la période.

## **NOTE N° 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

### **2.1 - SOCIETE CONSOLIDANTE**

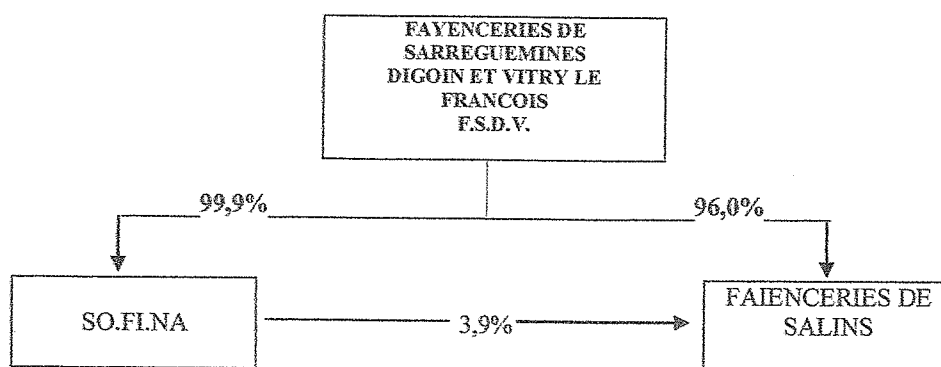
NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
F.S.D.V.	S.A. Directoire et Conseil de Surveil.	5, rue du Helder 75009 PARIS	562 047 605	Société- mère	IG

### **2.2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FAIENCERIES DE SALINS	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	625 480 223	99,76%	IG
SOFINA	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	302 220 652	99,81 %	IG

IG = Intégration globale

### 2.3 - STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE AU 31 MARS 2018



### 2.4- INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires, à l'exception des actions détenues par les Administrateurs des filiales (chiffre non significatif).

### NOTE N° 3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017-2018 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### 3.1 – CESSIONS IMMOBILIERES

Les cessions immobilières de la période ont porté sur :

- 1 maison ouvrière à Sarreguemines (57) et 1 petit immeuble à Digoïn (71) pour une valeur totale de 180 K€. Le classement de ces 2 actifs en immobilisations destinées à être cédées au 31 mars 2017 n'a dégagé aucune plus ou moins-value sur le semestre.
- 1 maison ouvrière et 5 terrains à Sarreguemines (57) pour une valeur totale de 1 065 K€ pour une plus-value de 462 K€.

Au 31 mars 2018, un compromis de vente portant sur une maison délabrée et fissurée était signé pour un montant de 23 K€ entraînant une moins-value de 10 K€.

#### 3.2 – SITE DE L'ANCIENNE FAÏENCERIE

Après :

- la décision conjointe des représentants de la Municipalité de Sarreguemines et des dirigeants de la société quant à une cession globale des 29,60 hectares du site industriel, à l'état de friches, et des terrains avoisinants pour un montant de 2 800 000 € HT intervenue en décembre 2016
- l'information en juin 2017 selon laquelle l'acquisition serait réalisée par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL),

la période a été marquée par de lentes avancées sur le projet d'acte initial, dont de nombreuses dispositions étaient susceptibles d'engager ultérieurement la responsabilité de F.S.D.V.

De plus, l'EPFL tardait à prendre position sur la demande de F.S.D.V. d'assujettir cette vente à la TVA, s'agissant de friches industrielles et de terrains classés en terrains à bâtir, disposition qui n'était pas prévue dans le projet d'acte initial.

### **3.3 – COMPTABILITE DU GROUPE**

Le changement de Cabinet d'Expertise Comptable, à la suite de la constatation de l'absence de fiabilité du précédent, s'avère être une décision positive.

Cependant :

- les difficultés à reprendre le fichier des immobilisations, tant en valeurs comptables qu'en normes IFRS – l'ancien Cabinet n'ayant pas, malgré les mises en demeure faites, restitué le fichier qui lui avait été confié,
- le temps pour rattraper le retard dans la saisie des écritures comptables apporté par cet ancien Cabinet,
- et, enfin le temps consacré par les dirigeants de la société à l'avancée de la cession du site des Faïenceries,

expliquent que le retard apporté à l'arrêté des comptes semestriels du Groupe n'ait pu être totalement résorbé au 31 mars 2018.

### **3.4 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2018 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

#### **3.4.1 – CONTROLE DE TVA**

A la suite :

- d'une demande de remboursement de crédit de TVA déposée en juin 2016
- du remboursement de ce crédit en décembre 2016 à hauteur de 336 K€,

F.S.D.V. était informée en janvier 2018 d'un contrôle de TVA portant sur les exercices 2015, 2016 et 2017.

Le contrôle s'est achevé en juin 2018 sans rectification ni demande de remboursement.

#### **3.4.2 – CESSIION DU SITE DES FAÏENCERIES**

- a. Pendant toute la période postérieure au 30 septembre 2017, de nombreux échanges et propositions de rédaction circulaient entre les Notaires, la société F.S.D.V., les dirigeants de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine d'une part, la Municipalité de Sarreguemines d'autre part, afin de parvenir à l'établissement d'un acte de vente acceptable par les deux parties et dans lequel les intérêts de F.S.D.V. soient protégés.

Une ultime réunion entre toutes les parties prenantes en mai 2018 permettait de mettre un point final à la rédaction de l'acte de vente.

- b. La position de l'Administration fiscale prise en juin 2018, confirmant l'assujettissement de F.S.D.V. à la TVA et l'absence de rectification sur les opérations des exercices précédents emportait l'adhésion de l'EPFL quant au fait d'assujettir à la TVA la cession du site des Faïenceries.

L'acte de vente définitif du site était signé le 20 juillet 2018 pour un montant de 2 800 000 € HT, soit 3 360 000 € TTC, les fonds étant versés en août 2018.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES – BILAN AU 31 MARS 2018

### ACTIF

#### NOTE N° 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'Euros	31.03.2017	Augmentations	Diminutions	31.03.2018
• ETUDE VALORISATION SITE FAIENCERIES	1	-	-	1
• CONCESSIONS ET DROITS	5	-	-	5
• AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6	-	-	6
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>
AMORTISSEMENTS	7	-	-	7
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>

#### NOTE N° 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur au 31.03.2017 (IFRS)	Acquisitions Cessions	Réévaluat°/ Dépréciat°	Transfert (Val. IFRS)	Valeur au 31.03.2018 (IFRS)	Valeur de cession des biens cédés
<b>1. Terrains et constructions</b>						
. à Sarreguemines	3 667	-603	-	-33	3 031	1 065
. à Vitry le François	526	-	-	-	526	
. à Digoïn	190	-	-	-	190	
. à Salins	-	-	-	-	-	
S/T terrains et constructions	4 383	-603	-	-	3 747	1 065
<b>2. Autres immobilisations corporelles</b>	-		-	-	-	-
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>4 383</b>	<b>-603</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 747</b>	<b>1 065</b>
<b>3. Immobilisations destinées à être Cédées (1)</b>						
. Cession et revalorisations maisons ouvrières	180	-180	-10	33	23	180

(1) – Voir note 1.9 – Présentation au bilan des Immobilisations destinées à être cédées.

#### NOTE N° 6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'Euros	31.03.2017	Augmentation	Diminution	31.03.2018
PRETS	0	-	-	0
DEPOTS CAUTIONNEMENTS	30	-	-	30
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
(DEPRECIATIONS)	(0)	-	-	(0)
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>

## NOTE N° 7- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

## Analyse du poste Clients et des provisions correspondantes

En K€	Au 31 mars 2017			Variation		Au 31 mars 2018		
	Créance	Prov.	Créance nette	Créance	Prov.	Créance	Prov.	Créance nette
SB CERAMIC (ex Lecico France)	260	(217)	43	-	-	260	(217)	43
Faïence et Cristal de France	6	(5)	1	-	-	6	(5)	1
Sarreguemines Vaisselle	49	(41)	8	-	-	49	(41)	8
Dudson French Holding	10	(9)	1	(10)	9	-	-	-
Autres	7	(5)	2	-	-	7	(5)	2
<b>TOTAL</b>	<b>332</b>	<b>(277)</b>	<b>55</b>	<b>(10)</b>	<b>9</b>	<b>322</b>	<b>(268)</b>	<b>54</b>

## NOTE N° 8 - AUTRES CREANCES

En milliers d'Euros	31.03.2017	VARIATION NETTE	31.03.2018
AUTRES CREANCES	273	(127)	146 (1)
<b>TOTAL</b>	<b>273</b>	<b>(127)</b>	<b>146</b>

(1) Le solde des Autres créances est principalement constitué des soldes débiteurs de TVA

## NOTE N° 9 – TRESORERIE

En milliers d'Euros	31.03.2017	VARIATION NETTE	31.03.2018
PLACEMENTS FINANCIERS			
DISPONIBILITES	787	464	1 251
<b>TOTAL</b>	<b>787</b>	<b>464</b>	<b>1 251</b>

## NOTE N° 10 - COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

En milliers d'Euros	31.03.2017	31.03.2018
Autres charges comptabilisées d'avance	13	12

## PASSIF

### NOTE N° 11 - FONDS PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	FONDS PROPRES CONSOLIDES
SITUATION NETTE NON RETRAITEE AU 31.03.2017	150.250	4.583	3 222	7 805
ACTIONS D'AUTO-CONTROLE DETENUES	(36 559) ①		(2 503)	(2.503)
SITUATION NETTE RETRAITEE AU 31.03.2017	113 691	4 583	719	5 303
Reprise provision réglementée				
RESULTAT DE LA PERIODE			(559)	(559)
SITUATION NETTE AU 31.03.2018	113 691	4 583	160	4 744

① Se répartissant en : 28 559 actions F.S.D.V. détenues par SOFINA  
8 000 actions propres détenues par F.S.D.V.

Le montant de 2.503 K€ représentant la valeur de détention des actions propres détenues exclut l'incidence de la plus-value réalisée lors de l'apport de ces actions par les FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT à SOFINA en 1985, opération rendue obligatoire à la suite de la fusion – absorption par F.S.D.V. en décembre 1984 de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE CERAMIQUE (CIFIC) – à l'époque maison - mère des FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT.

### NOTE N° 12 – PROVISIONS

#### NOTE N° 12.1 - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'Euros	31.03.2017	Dotation	Reprise	31.03.2018
CONTENTIEUX	16	2		18
CHARGES				
TOTAL (1)	16			18

#### NOTE N° 12.2 - PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En milliers d'Euros	31.03.2017	Dotation	Reprise	31.03.2018
ENGAGEMENT RETRAITE	7	-	7	-

La seule personne concernée ayant fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2017, la provision a été reprise et consommée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

**NOTE N° 13 – PASSIF COURANT**

En milliers d'Euros	31.03.2017	VARIATION NETTE	31.03.2018
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	154	(52)	102
DETTES FISCALES ET SOCIALES	96	(14)	82
AUTRES DETTES ET DIVERS	9	2	11
	<b>260</b>	<b>(64)</b>	<b>196</b>

**NOTE N° 14 - ENGAGEMENTS HORS BILANS**

En milliers d'Euros	31.03.2017	Annulation	Nouveau	31.03.2018
CAUTIONS ET GARANTIES RECUES	0	-	-	0
CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	0	-	-	0

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### COMPTE DE RESULTAT

#### NOTE N° 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDES HORS TAXES ET AUTRES PRODUITS

(En K€)	du 01.04.2017 au 31.03.2018	du 01.04.2016 au 31.03.2017	Variation	
	A	B	Montant A/B	% B
Chiffre d'affaires consolidé	-	-		
Autres produits	13	13		
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>13</b>		

Les autres produits correspondent principalement aux loyers perçus sur les maisons occupées non encore cédées.

#### NOTE N° 16 – DOTATIONS ET REPRISES / AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXPLOITATION

En milliers d'€uros	<u>31.03.2017</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises / Sorties immobilisat°</u>	<u>31.03.2018</u>
1. <u>Amortissements (net)</u>	7	-	-	7
2. <u>Provisions</u>				
. Clients	277	-	(9)	268
. Risques et charges	16	2	-	18
. Engagements de retraite	7	-	(7)	-
<b>Total Provisions</b>	<b>300</b>	<b>2</b>	<b>(16)</b>	<b>286</b>

La reprise de provision pour engagement de retraite a été déduite des frais de personnel au compte de résultat consolidé.

#### NOTE N° 17 - RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant est bénéficiaire de 440 K€ et s'analyse principalement comme suit :

##### 17.1 – Plus-value sur cessions d'actifs immobiliers

. Prix de cession (1)	1 245 K€
. Valeurs IFRS au 31 mars 2017 (1)	(783) K€
. Plus-values de cessions au 31 mars 2018	462 K€

(1) Dont 180 K€ de produits sur immobilisations réévaluées au 31 mars 2017

##### 17.2 – Variation de valeur des immeubles de placement

Compte tenu de la signature d'un compromis de vente avant le 31 mars 2018, une variation de valeur des immeubles de placement a été constatée au 31 mars 2018 à hauteur de -10 K€ (pour une cession effective le 13 avril 2018).



**NOTE N° 18 - IMPOTS SUR LES BENEFICES**

**18.1 - F.S.D.V.** a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223 A et suivants du C.G.I. avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2000, renouvelé les 1<sup>er</sup> janvier 2005, 1<sup>er</sup> avril 2010 et 1<sup>er</sup> avril 2015).

Les déficits fiscaux reportables ne sont pas constatés en impôts différés actifs, compte tenu de leur montant et de l'absence probable de leur récupération sur les trois prochains exercices (note 1.2.2).

Les Impôts Différés Actif et Impôts Différés Passif font l'objet d'une compensation et n'apparaissent donc pas au bilan consolidé lorsqu'ils sont de même montant.

**NOTE N° 19 - IMPOTS DIFFERES****19.1 - Montant des reports déficitaires en intégration fiscale.**

Montants cumulés au 31 mars 2018 des déficits ordinaires en intégration fiscale : **21 M€**

**19.2 – Incidence des Lois de Finances n° 2011-1117 du 19 septembre 2011 et 2012-1509 du 29 décembre 2012.**

Comme mentionné dans les notes 1.2.3 et 1.8, ces Lois de Finances ont une incidence sur le montant des Impôts Différés Passif.

En effet, un bien immobilier propriété de F.S.D.V. a une valeur vénale (normes IFRS) dépassant de plus de un million d'euros (1.000.000 €) sa valeur nette comptable. Dans l'hypothèse d'une cession en totalité de ce bien, le plafonnement du report en avant des déficits reportables à 1.000.000€ majoré de 50% du solde de la plus-value fiscale trouverait application. Ce terrain, dénommé « Usine et Ferme » est celui sur lequel est située l'ancienne exploitation du site de Sarreguemines.

La différence entre sa valeur vénale (norme IFRS) et sa valeur comptable conduit à constater, compte tenu de la cession effective réalisée postérieurement à la clôture de l'exercice, une plus-value de 2 010 K€ dans les comptes consolidés augmentée d'une réserve de réévaluation de 1 206 K€ dans les comptes sociaux, soit une plus-value imposable de 3 216 K€.

Le plafonnement du Report en avant des déficits conduit, par prudence, à laisser apparaître au bilan un poste Impôts Différés Passif non couvert par les actifs sur déficits reportables existants calculé comme suit :

• Plus-value latente	3 216 K€
• Plafonnement du report en avant (1 <sup>ère</sup> étape)	(1 000) K€
Sous-total :	2 216 K€
• Plafonnement du report en avant (2 <sup>nde</sup> étape)	
2 216 K€ x 50% :	(1 108) K€
• Plus-value latente imposable	1 108 K€
• Impôts différés à comptabiliser	
1.108 K€ * 28% :	310 K€

**IMPOTS DIFFERES ACTIF**

s/engagement de retraite 0 K€

**IMPOTS DIFFERES PASSIF**

s/estimation en juste valeur des actifs immobiliers 310 K€

soit un Impôt Différé Passif net de **310 K€** (+172 K€ par rapport au 31 mars 2017).

## NOTE N° 20 - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

En milliers d'Euros	31.03.2018	31.03.2017
RESULTATS SOCIAUX DES SOCIETES CONSOLIDEES	303	79
ANNULATION ECART DE REEVALUATION SUITE CESSION	(59)	-
MOUVEMENTS DE PROVISIONS / REPRISE POUR DEPRECIATION DES TITRES	94	158
RETRAITEMENT DES BIENS FINANCES PAR CREDIT- BAIL/SANS INCIDENCE SUR NORMES IFRS	-	-
IMPOTS DIFFERES	(172)	35
VARIATION PROVISION RETRAITE PERSONNEL	7	-
DIFFERENCE PV COMPTABLE ET PV NORMES IFRS (montant net)	(723)	(697)
REEVALUATION IMMOBILISATIONS NORMES IFRS	(10)	20
ANNULATION DOTATION AMORTISSEMENTS / PROVISION (NORME IAS 40)	-	7
DIVERS	-	-
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>(559)</b>	<b>(398)</b>

## NOTE N° 21 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	Au 31.03.18	Au 31.03.17
Cadres	2	2
Employés, Agents de Maîtrise	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

## NOTE N° 22 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

	1/04-31/03/2018	1/04-31/03/2017
• Rémunérations versées aux membres composant les organes d'Administration, de Direction et de Surveillance des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation	331 K€	222 K€
• Jetons de présence attribués aux membres du Conseil	3 K€	3 K€

## NOTE N° 23 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture du semestre ont été exposés dans la note 3 – Faits marquants de l'exercice.

## NOTE N° 24 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2017 – 2018 PROCOMPTA	2016 – 2017 PROCOMPTA	2017 – 2018 ST HONORE PARTENAIRES	2016 – 2017 PWC AUDIT
1. Contrôle légal des comptes consolidés	10 000	8 000	13 500	13 500
Maison-mère				
Filiales	2 640	3 000		
2. Honoraires au titre des autres prestations	-	Néant	-	Néant
3. Honoraires au titre des nouveaux rapports du Comité d'Audit	1 625		1 625	
<b>TOTAL</b>	<b>14 265</b>	<b>11 000</b>	<b>15 125</b>	<b>13 500</b>

# FSDV

5 RUE DU HELDER

75009 PARIS

SIRET : 56204760500349

***Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018***

**Bilan au 31/03/2018**



3 RUE DE MILAN - 75009 PARIS

Tel : 01.42.85.30.52 / Fax : 01.48.78.33.53

[www.idec-catel.com](http://www.idec-catel.com)

# Bilan Actif

	Du 01/04/2017 au 31/03/2018			Au
	Brut	Amort. Prov.	Net	31/03/2017 Net
Capital souscrit non appelé				
<b>Actif Immobilisé</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	890	890		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 000		5 000	5 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 253	6 253		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	1 763 468	382 258	1 381 210	1 441 591
Constructions	4 798 067	4 798 067		( 0)
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	28 121	28 121		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 333 561	436 949	2 896 612	2 908 061
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	793 954	420 872	373 082	391 098
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 324		30 324	30 324
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>10 759 639</b>	<b>6 073 411</b>	<b>4 686 228</b>	<b>4 776 075</b>
<b>Actif circulant</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 090		18 090	18 935
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	315 890	263 238	52 651	54 055
Autres	141 299		141 299	266 301
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 230 094		1 230 094	756 513
<i>Charges constatées d'avance</i>	11 975		11 975	12 873
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 717 348</b>	<b>263 238</b>	<b>1 454 109</b>	<b>1 108 677</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )				
Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>12 476 987</b>	<b>6 336 650</b>	<b>6 140 337</b>	<b>5 884 753</b>

## Bilan Passif

	<b>Du 01/04/2017 Au 31/03/2018</b>	<b>Du 01/04/2016 Au 31/03/2017</b>
<b>Capitaux Propres</b>		
Capital social ou individuel versé 4 582 625	4 582 625	4 582 625
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation	1 205 912	1 264 799
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	458 109	458 109
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	(2 311 827)	(2 469 674)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	372 350	157 848
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>4 307 170</b>	<b>3 993 707</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>TOTAL ( I bis )</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	18 090	16 212
Provisions pour charges		
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>18 090</b>	<b>16 212</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50	688
Emprunts et dettes financières diverses	1 615 000	1 615 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 757	145 999
Dettes fiscales et sociales	80 269	104 508
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 002	8 638
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>1 815 078</b>	<b>1 874 834</b>
Ecarts de conversion passif ( IV )		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à IV )</b>	<b>6 140 337</b>	<b>5 884 753</b>

# Compte de résultat de l'exercice

	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportations	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue	Biens Services			
		250	250	250
<b>Chiffres d'affaires net</b>		<b>250</b>	<b>250</b>	<b>250</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 715	147 182
Autres produits			8 962	13 294
			<b>17 927</b>	<b>160 726</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			238 039	306 055
Impôts taxes et versements assimilés			129 875	124 715
Salaires et traitements			358 391	261 925
Charges sociales			122 784	108 192
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Sur immobilisations	- dotations aux amortissements - dotations aux provisions			9 673
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 878	16 212
Autres charges			2 215	4 020
			<b>853 182</b>	<b>830 792</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>-835 255</b>	<b>-670 066</b>
<b>Opérations faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré(IV)				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 245	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
			<b>6 245</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			29 465	86 878
Intérêts et charges assimilées			12 386	275
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>41 851</b>	<b>87 153</b>
<b>2 - Résultat financier (V-VI)</b>			<b>-35 606</b>	<b>-87 153</b>
<b>3 - Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-870 861</b>	<b>-757 219</b>

## Compte de résultat de l'exercice (suite)

	Exercice N	Exercice N-1
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		385
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 306 456	934 093
Reprise sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	<b>1 306 456</b>	<b>934 478</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	4 503	21 503
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60 382	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	<b>64 885</b>	<b>21 503</b>
<b>4 - Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>1 241 571</b>	<b>912 975</b>
Participation des salariés au résultat de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 640	-2 091
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 330 628</b>	<b>1 095 204</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>958 277</b>	<b>937 357</b>
<b>5 - Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>372 350</b>	<b>157 847</b>



# Annexe

---

## Préambule

Depuis l'exercice de 15 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 6 140 337 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 372 350 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Notes 1 - Règles & méthodes comptables

---

### 1.1 Principes généraux

Les états financiers ont été établis en conformité avec le Plan Comptable Général, tel que défini et précisé à travers le Règlement ANC (« l'Autorité des Normes Comptables ») n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1.2 Immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur des logiciels et marques, propriété de la société.

### 1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan, soit :

- pour leur valeur d'origine ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976 ;
- pour les immobilisations apportées lors de l'absorption de la C.I.F.I.C. à leur valeur d'apport selon la Convention de fusion du 14 novembre 1984.

Les principales méthodes d'amortissements pratiquées sont les suivantes :

	Durée	Amortissements Comptables Economiquement Justifiés	Fiscalement Pratiqués
Construction	15 ou 20 ans	Linéaire	L ou D
Matériel et Outillage Industriel	5 ans	Linéaire	L ou D
Matériel de transport	4 ans	Linéaire	L ou D
Matériel de Bureau et Informatique	5 ans	Linéaire	L ou D
Mobilier	10 ans	Linéaire	L ou D
Agencements et Installations	10 ans	Linéaire	L ou D

Sont considérées comme dérogatoires les écarts entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire.

Au 31 mars 2018, les immobilisations corporelles hors terrains sont totalement amorties.

#### **1.4 Immobilisations financières**

**1.4.1** - Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

**1.4.2** - La valeur d'utilité des actions propres détenues est définie comme la plus élevée des deux valeurs suivantes:

- cours moyen de bourse des trois derniers mois précédents la date de clôture ;
- actif net consolidé de l'arrêté précédent, déduction faite des actions d'auto-contrôle détenues évaluées à leur coût d'acquisition, rapporté au nombre d'actions formant le capital sous déduction du nombre d'actions d'auto – contrôle.

**1.4.3** - Les dépôts et cautionnements sont constitués essentiellement de loyers payés d'avance.

#### **1.5 Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois.

#### **1.6 Autres créances**

Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

#### **1.7 Résultat exceptionnel**

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (résultats sur cession d'éléments d'actif)

## **NOTE N° 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017-2018 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

---

### **2.1 Cessions immobilières**

Au cours de l'exercice, la vente de 2 maisons ouvrières et d'un petit immeuble totalement amorties ainsi que de 5 terrains a été réalisée pour un montant de 1 245 K€.

### **2.2 Comptabilité du groupe**

Le changement de Cabinet d'Expertise Comptable, à la suite de la constatation de l'absence de fiabilité du précédent, s'avère être une décision positive.

Cependant :

- les difficultés à reprendre le fichier des immobilisations, tant en valeurs comptables qu'en normes IFRS – l'ancien Cabinet n'ayant pas, malgré les mises en demeure faites, restitué le fichier qui lui avait été confié,
- le temps pour rattraper le retard dans la saisie des écritures comptables apporté par cet ancien Cabinet,
- et, enfin le temps consacré par les dirigeants de la société à l'avancée de la cession du site des Faïenceries,

expliquent que le retard apporté à l'arrêté des comptes semestriels du Groupe n'ait pu être totalement résorbé au 31 mars 2018.

### **2.3 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice et perspectives d'avenir**

#### **2.3.1 – Contrôle de TVA**

A la suite :

- d'une demande de remboursement de crédit de TVA déposée en juin 2016
- du remboursement de ce crédit en décembre 2016 à hauteur de 336 K€,

F.S.D.V. était informée en janvier 2018 d'un contrôle de TVA portant sur les exercices 2015, 2016 et 2017. Le contrôle s'est achevé en juin 2018 sans rectification ni demande de remboursement.

#### **2.3.2 – Cession du site des faïenceries**

a. Pendant toute la période postérieure au 30 septembre 2017, de nombreux échanges et propositions de rédaction circulaient entre les Notaires, la société F.S.D.V., les dirigeants de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine d'une part, la Municipalité de Sarreguemines d'autre part, afin de parvenir à l'établissement d'un acte de vente acceptable par les deux parties et dans lequel les intérêts de F.S.D.V. soient protégés.

Une ultime réunion entre toutes les parties prenantes en mai 2018 permettait de mettre un point final à la rédaction de l'acte de vente.

b. La position de l'Administration fiscale prise en juin 2018, confirmant l'assujettissement de F.S.D.V. à la TVA et l'absence de rectification sur les opérations des exercices précédents emportait l'adhésion de l'EPFL quant au fait d'assujettir à la TVA la cession du site des Faïenceries.

L'acte de vente définitif du site était signé le 20 juillet 2018 pour un montant de 2 800 000 € HT, soit 3 360 000 € TTC, les fonds étant versés en août 2018.

**NOTE N° 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(en milliers d'€)	31.03.2017	Augmentations	Diminutions	31.03.2018
BREVETS, MARQUES	5			5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	7			7
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>12</b>			<b>12</b>
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(7)			(7)
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>5</b>			<b>5</b>

**NOTE N° 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

(en milliers d'€)	31.03.2017	Augmentations	Ajustements / Diminutions	Cessions	31.03.2018
TERRAINS (valeur brute)	1 824			(60)	1 764
DEPRECIATION	(382)				(382)
TERRAINS (valeur nette)	1 442				1 382
CONST. ET AGENC.	4 857			(31)	4 826
AMORTISSEMENTS	(4 857)		31		(4 826)
CONST. ET AGENC	-				-
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>1 442</b>		<b>31</b>	<b>(91)</b>	<b>1 382</b>

**NOTE N° 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

(en milliers d'€)	31.03.2017	Augmentation	Diminution	31.03.2018
PARTICIPATIONS (1)	3 334			3 334
PRETS				
IMMO.FINANCIERES (2)	824			824
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>4 158</b>			<b>4 158</b>
Provision / dépréciation				
PARTICIPATIONS (1)	(425)	(11)		(437)
PRETS				
IMMO.FINANCIERES (2)	(403)	(18)		(421)
<b>PROV / DEPRECIATION</b>	<b>(828)</b>	<b>(30)</b>		<b>(858)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>3 330</b>	<b>(30)</b>		<b>3 300</b>

	<u>Brut</u>	<u>Dépréciation</u>	<u>Net</u>
(1) SOFINA	2 789	(437)	2.352
SALINS	<u>545</u>		<u>545</u>
	3 334		2 897

(2) Dont 8 000 actions propres F.S.D.V. détenues : brut : 794 K€  
Dépré. : 421 K€ (voir Note 1.4.2)

**NOTE N° 6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES (cf Etat 2057 de la liasse fiscale)**

## Etat des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières		30 324		30 324
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		315 890	315 890	
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	3 731	3 731	
	Taxe sur la valeur ajoutée	127 815	127 815	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés		9 753	9 753	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				
Charges constatées d'avance		11 975	11 975	
<b>Totaux</b>		<b>499 487</b>	<b>469 163</b>	<b>30 324</b>
<b>Renvois</b>				
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

## Etat des dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et obligations convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max à l'origine	50	50		
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1-2)		1 615 000	1 615 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		109 757	109 757		
Personnel et comptes rattachés		7 623	7 623		
Sécurité sociale et organismes sociaux		39 205	39 205		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée	100	100		
	Obligations cautionnées				
	Autres I, taxes et assimilés	33 341	33 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés (2)		2	2		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		10 000	10 000		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie					
Produits constatés d'avance					
<b>Totaux</b>		<b>1 815 078</b>	<b>1 815 078</b>		
<b>Renvois</b>					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'ex				
	Emprunts remboursés en cours d'ex.				
(2)	E. D. contractés aup des aso. pers. phy.				

**NOTE N° 7 – CLIENTS ET AUTRES CREANCES**

(en milliers d'€)	31.03.2017	Variation nette	31.03.2017
CLIENTS	326	(10)	316
PROVISIONS	(272)	9	(263)
AUTRES CREANCES	266	(125)	141
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>320</b>	<b>(144)</b>	<b>194</b>

**7.1 - Analyse du poste Clients et des provisions correspondantes**

	Créance au 31.03.2017	Variation	Créance au 31.03.2018	Provision au 31.03.2018	Créance nette au 31.03.2018
Lecico France	260		260	(217)	43
Dudson French Holdings	10	(10)	-		-
Faïence et Cristal de France	6		6	(5)	1
Sarreguemines Vaisselle	49		49	(41)	8
<b>Total</b>	<b>326</b>	<b>(10)</b>	<b>316</b>	<b>(263)</b>	<b>53</b>

**7.2 - Analyse du poste Autres Créances**

Se décomposant comme suit :

. TVA (dont crédit de TVA à reporter : 100 K€)	128 K€
. divers	13 K€

**NOTE N° 8 – CAPITAUX PROPRES**

8.1 Au 31 mars 2018, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 30,50 €, soit 4.582.625 €

8.2 Variation des capitaux propres (en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves (1)	Report à Nouveau	Résultat	Provisions règlement.	Total
<b>Au 31 mars 2017</b>	<b>4.583</b>	<b>0</b>	<b>1.723</b>	<b>(2.470)</b>	<b>158</b>	<b>0</b>	<b>3.994</b>
Affectation résultat				158	(158)		
Réserves réglementées							
Résultat de l'exercice					372		<b>372</b>
Réserve de réévaluation légale			(59)				<b>(59)</b>
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>4.583</b>	<b>0</b>	<b>1.664</b>	<b>(2.312)</b>	<b>372</b>	<b>0</b>	<b>4.307</b>

(1) dont 1 206 K€ de réserve de réévaluation 1976

**NOTE N° 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

(en milliers d'€)	31.03.2017	Augmentation (1)	Diminution (1)	31.03.2018
Provisions pour risques	16	2		18
Provisions pour charges				
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>2</b>		<b>18</b>

Les provisions pour risques correspondent à un litige lié un contentieux (honoraires)

**NOTE N° 10 – EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIERES**

(en milliers d'€)	31.03.2017	Augmentation	Diminution	31.03.2018
<b>Autres dettes financières</b>				
Avance Trésorerie Salins	690			690
Avance Trésorerie SO.FINA	925			925
<b>TOTAL</b>	<b>1.615</b>			<b>1.615</b>

**NOTE N° 11 – AUTRES DETTES**

(en milliers d'€)	31.03.2018	31.03.2017
Fournisseurs & comptes rattachés	110	146
Dettes fiscales & sociales	80	105
Autres dettes	10	9
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>259</b>



**COMPTE DE RESULTAT**
**NOTE N° 12 – CHIFFRE D’AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS**

<b>(En K€)</b>	<b>du 01.04.2017 au 31.03.2018</b>	<b>du 01.04.2016 au 31.03.2017</b>	<b>Variation</b>	
			<b>Montant</b>	<b>%</b>
Chiffre d'affaires	NS	NS		
<b>Chiffre d’Affaires</b>				
Autres produits (loyers maisons ouvrières)	9	13		

Les autres produits correspondent principalement aux loyers perçus sur les maisons occupées non encore cédées.

**NOTE N° 13 – DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS FINANCIERES**

Les dotations de 29 K€ concernent une dotation sur les titres de la société SOFINA et une dépréciation complémentaire sur les actions propres détenues (voir note 1.4.2 et note n° 5 – immobilisations financières).

**NOTE N° 14 – RESULTAT EXCEPTIONNEL**

**13.1** – Les principaux éléments du résultat exceptionnel de l'exercice de **1 242 K€** résultent principalement des plus-values sur cession d'actifs immobiliers pour 1 241 K€ provenant des cessions suivantes :

- 1 maison ouvrière à Sarreguemines (57) et 1 petit immeuble à Digoin (71) pour une valeur totale de 180 K€.
- 1 maison ouvrière et 5 terrains à Sarreguemines (57) pour une valeur totale de 1 065 K€.

**NOTE N° 15 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

**Dénomination sociale** FSDV

Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

Capital : 4.582.625 €

Registre Commerce : 562 047 605 00349

**NOTE N° 16 – INTEGRATION FISCALE**

**16.1** - FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223 A et suivants du CGI), avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2000, renouvelé depuis cette date.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble.

Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou

**IDEC**

sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration (gestion de l'intégration fiscale en trésorerie).

**16.2** - Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, le résultat fiscal d'ensemble de F.S.D.V., société tête de groupe, s'élève à **403 K€**.

**16.3** - Montants cumulés au 31 mars 2018 des déficits ordinaires restant reportables : **21 M€**

Les moins-values à long terme reportables afférentes à des titres qui relèvent du secteur exonéré sont définitivement perdues.

**NOTE N° 17 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES LIENS DE PARTICIPATIONS**

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET	Renvoi note
<b>ACTIF</b>	-	-	-	
<b>PASSIF</b>				
Avance de trésorerie à court terme	1.615		1.615	Note 10
Dettes fournisseurs	15		15	

**NOTE N° 18 – EFFECTIF**

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	04/2017-03/2018	04/2016-03/2017
Cadres	2	2
Employés, Agents de maîtrise	0.5	1
<b>TOTAL</b>	2.5	3

**NOTE N° 19 – REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

(en milliers d'€)	31/03/2018	31/03/2017
Jetons de présence		
Montant	4	4
Nombre de membres du conseil de surveillance	3	3

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, les rémunérations brutes versées aux membres des organes de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à **331 K€** - contre **222 K€** au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017.

---

**NOTE N° 20 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**


---

**20.1 - ENGAGEMENTS DONNES : néant**

**20.2 - ENGAGEMENTS RECUS : néant.**

---

**NOTE N° 21 - ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES (ENGAGEMENTS HORS BILAN)**


---

La société n'a plus d'effectif salarié à la clôture. Elle était tenue précédemment au versement d'indemnités de départ ou de mise à la retraite, conformément à la convention collective à laquelle elle est rattachée. La société n'a donc aucun engagement à ce titre au 31 mars 2018.

---

**NOTE N° 22 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES & PARTICIPATIONS**


---

**Voir tableau joint des filiales et participations.**

## Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exerc.
				Brute	Nette					
Filiales et participations										

### Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.

Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société).

FAIENCERIES DES SALINS	152 500	540 431	95.81	544 945	544 945	625 000		0	(3 610)	
SOCIETE FINANCIERE NANTAISE	462 192	1 993 045	99.81	2 788 816	2 351 867	925 000		0	(65 939)	

Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).
